



**PROCES-VERBAL
BUREAU DU 30 JUIN 2009 à 21h
Salle du Conseil à Lodève**

L'an deux mille neuf, le 30 juin
Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à salle du Conseil de la Mairie de Lodève
sous la Présidence de Marie Christine BOUSQUET

Présents :Jean TRINQUIER, Daniel GUIBAL, Lionel MICOLA, Jean Luc REQUI, José POZO, Yves BAILLEUX MOREAU, Colette MEINARD, Jean Noël MALAN, Joëlle GOUDAL, Joseph FABRE, Anne Marie FABRE, Jean Marc GONTARD, Olivier Christol

Absents excusés :Frédéric ROIG, Yves JOURDAN, Valérie ROUVEIROL représentée par Olivier Christol,

Absent(e)s : Hadj MADANI, Lucienne DA SILVA, Jean Paul PAILHOUX,

Madame la Présidente souhaite la bienvenue et le quorum étant atteint, ouvre la séance.

Dans un premier temps, elle propose de recevoir les représentants de l'association « Los amics de la cadandreta de Lodeva » qui doit nous présenter son projet d'ouvrir une école « Calandreta » sur la commune du Bosc.

Ensuite, elle fait le point sur l'étude de programmation de l'immeuble Barral. Ce grand bâtiment, une fois rénové, recevrait tous les services de la Communauté et permettrait de louer des bureaux à des organismes tels que la maison de l'emploi, la MLJ, la chambre d'agriculture, etc...

Ce bâtiment représente un intérêt patrimonial. Il faudrait étudier un lien avec le cloître.

Enfin, une discussion s'engage autour de la mise en place du SPANC. Il est nécessaire que la Communauté prenne la compétence. Il est décidé de mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil la modification des statuts avec la prise de compétence SPANC avec une régie autonome sans prestation de service. De ce fait, il conviendra d'ajouter à l'ordre du jour la modification du tableau des effectifs, créant les postes nécessaires.

Départ de M. Yves BAILLEUX-MOREAU

Madame la Présidente propose de passer à l'ordre du jour :

I – OPTIMISATION DES RECETTES – DESIGNATION D'UN CABINET

Jean TRINQUIER présente la proposition du cabinet F2E consulting pour l'amélioration des recettes de la collectivité notamment les prestations suivantes :

Objet	tarification	Détail des prestations
Charges Sociales	50% des économies réalisées et encaissées sur les 24 mois suivant les préconisations mise en œuvre	Optimisation de toutes les composantes des charges sociales - Taux accident de travail - Indemnités journalières - Assurances, - Recours contre des tiers - URSSAF, - Retraite ...
Taxe Foncière sur les propriétés de la collectivité	50% des économies réalisées et encaissées	Rechercher les sources de surévaluations et mettre en place les bases justes d'imposition sur les années N+1 et antérieures
Taxe foncière sur les entreprises	50% des ressources nouvelles obtenues par le cabinet F2E	Rechercher les anomalies liées à la taxe foncière perçue par la collectivité sur les entreprises et demander une correction à l'administration fiscale.

Adopté à l'unanimité

Une discussion s'engage au niveau du budget. Il y a beaucoup de charges, il sera très important de recevoir l'argent d'AREVA et de la vente du Technoparc sur l'exercice.

Il serait intéressant de se faire assister d'un expert pour le lancement de la CLETC.

Il conviendra de faire, au mois de septembre, un compte administratif prévisionnel et prévoir une prospective financière.

II – SERVICE INFORMATIQUE

- Mise en place d'un système de tickets superposables avec le cadastre : carte IGN + photos aériennes.
 - Dématérialisation des procédures : contrôle de légalité + Hélios. L'ADULLACT travaille dessus.
- Il est prévu de faire une formation pour les secrétaires de mairie.

III – SERVICE ORDURE MENAGERES : ACHAT D'UN MICRO BENNE

Il est nécessaire d'acheter un micro-benne pour le service des ordures ménagères. Un tel achat est plus avantageux qu'un gros camion car il nous permettrait de passer dans des rues étroites. De plus, ce véhicule nous permettrait de faire des économies de personnel car il fonctionnerait avec deux agents au lieu de trois ainsi que des économies de carburant.

Le coût de ce micro-benne est de 70 000 €.

Adopté à l'unanimité

IV – ETUDES PRELIMINAIRES POUR LA REALISATION DU CENTRE TECHNIQUE DE LA CCL&L

Madame la présidente présente la proposition du cabinet d'architecture Gérard Ettore concernant la réalisation d'une étude préalable sur le site de l'usine Fraisse à Lodève pour y installer notre futur centre technique. Le coût de cette étude s'élève à 10080 € HT.

Adopté à l'unanimité.

V – CONVENTION DE STAGE N° 7 – FOUILLES DE LA BARRE

Jean Trinquier fait part du projet de la commune de St Maurice Navacelles de mener une campagne de fouilles sur la chapelle St Vincent de la Barre. Pour cela, il convient de recruter des stagiaires afin d'effectuer les recherches.

Il s'agit d'un stage non rémunéré pour la période du 19 août au 11 septembre 2009. Madame la Présidente demande l'autorisation de signer la convention avec l'Université de Provence .

Adopté à l'unanimité

VI – CHANTIERS

1) Avenant au marché « Aménagement des espaces publics de Pégairolles de l'Escalette

Il est fait part de l'avenant qu'il convient de passer pour le marché « aménagement des espaces publics de Pégairolles de l'Escalette ». En effet, à la demande de la Mairie et de SITEA, les pierres de Saucières prévues au marché ont été remplacées par de la pierre de Rioms flammée. Le présent avenant a pour but de modifier les prix unitaires correspondants dans le bordereau de prix du marché.

Comme le fait apparaître le devis estimatif des travaux, le montant de l'avenant global est réparti comme suit :

Lot A1 : Terrassements, préparation de forme, bordures et caniveaux en pierre, revêtements bitumineux, ouvrages d'eaux pluviales. Entreprise Rouvier : plus value : 5852,54 € HT

Lot A2 : Revêtements de sols. Entreprise Rouvier : moins value : - 5849,96 € HT

portant ainsi les marchés aux sommes suivantes :

Lot – Entreprise	Marché de base HT	Avenant HT	Nouveau montant du marché
A1 -ROUVIER	64914,59	5852,54	70767,13
A2 ROUVIER	165291,91	-5846,96	159444,95

Adopté à l'unanimité

2) Aménagement de la place de l'église de Sorbs : lot 5 avenant 2

Jean Trinquier rappelle le dossier de Marché Aménagement de la place de l'église de Sorbs Lot n°5 - Serrurerie. Il précise que pour la bonne réalisation de ce chantier, il convient de passer un avenant avec l'entreprise GHC :

✓ L'avenant 2 a pour objet la réalisation de 2 oculi dans les panneaux abattants de la paroi sud. Le nouveau montant des travaux du Lot 5 est de 9 693,50 € H.T. au lieu de l'initial qui était de 4 638 € HT.

Un détail estimatif est joint au présent rapport correspondant aux plus values de l'ensemble avec des prix et des quantités visés et vérifiés par le maître d'œuvre intéressant les prestations relatives aux travaux complémentaires. Le nouveau montant du marché :

	Montant marché Initial	Montant avenant n°2	Nouveau montant du marché
HT	9317,50€	376,00 €	9693,50€
TVA 19.6 %	1826,23 €	73,70 €	1899,93 €
TTC	11143,73 €	449,70 €	11593,43 €

Adopté à l'unanimité.

VII – TELEPHONIE

Concernant la téléphonie, il est décidé au vu des résultats de la consultation, de choisir la Société COGITIS pour un montant de 19500 € HT afin de réaliser une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Adopté à l'unanimité

VIII – ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Madame la Présidente soumet pour adoption, les procès-verbaux des bureaux communautaires suivants :

- 3 mars
- 20 mars
- 30 mars

Adoptés à l'unanimité

IX – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Jean TRINQUIER rappelle le règlement d'attribution des subventions adopté par délibération en date du 13 mai 2009. Par ce règlement, l'objectif global est de favoriser et de promouvoir l'ensemble du territoire communautaire et de soutenir l'initiative associative représentant un intérêt général.

Différentes associations ont demandé des subventions, il est proposé la répartition suivante :

Associations	Objet demande	Montant demandé	Montant accordé	Vote
Espace Luteva	Ecole de musique	7 500,00 €	6 000,00 €	Unanimité
Réel Hérault	Activité association	6 000,00 €	3 000,00 €	Unanimité
LCA	Dynamisation commerce	3 300,00 €	3 000,00 €	12 voix pour 1 abstention
Larzac Vilalge d'Europe	Animation Point Europe	200,00 €	200,00 €	Unanimité
Association des Territoriaux	Fonctionnement	3 700,00 €	3 700,00 €	Unanimité
MJC	Activité association	20 000,00 €	1 500,00 €	Unanimité
Parci-Parlà	2ème Lodeve Bloc-escalade	3 000,00 €	2 000,00 €	Unanimité
APP	Fonctionnement	5 000,00 €	4 000,00 €	Unanimité
Roc Larzac Rugby	Fonctionnement	3 000,00 €	1 000,00 €	Unanimité
Ecole de foot interco	Activité association	3 000,00 €	3 000,00 €	Unanimité
RCC Le Caylar	fonctionnement	3 000,00 €	1 000,00 €	Unanimité
Ecole Calandrette	Fonctionnement	6 500,00 €	3 750,00 €	11 Voix pour 1 voix contre 1 abstention
Lyons club	Organisation manif	3 000,00 €	1 000,00 €	Unanimité
Spiridon club nature	1er trail	700,00 €	700,00 €	Unanimité
Moto rando Lodévois	Echange	Pas de montant demandé	0,00 €	Unanimité
COMIDER	Marketon	Pas de montant	0,00 €	Unanimité

		demandé		
Tir à L'arc	Apéritif	Pas de montant demandé	0,00 €	Unanimité
Mosquée de Lodève	Travaux	4 200,00 €	0,00 €	Unanimité

Adopté à l'unanimité

X – DEMANDES DE SUBVENTION

1) Voix de la Méditerranée 2009 - demande de subvention DRAC

La 12ème édition du Festival des Voix de la Méditerranée aura lieu du 18 au 26 juillet 2009. Il convient à ce propos de souligner que depuis sa création le Festival n'a cessé de connaître une fréquentation croissante du public, avec 47 887 spectateurs pour l'édition 2008.

Cette mobilisation artistique et humaine témoigne du rôle essentiel qui peut être celui de la poésie et de l'importance des échanges entre les cultures et les peuples.

Le budget prévisionnel des Voix de la Méditerranée 2009 est de 406 000 € TTC.
Il convient de demander une subvention à la DRAC de 46 000 €.

Adopté à l'unanimité

2) Etude de définition urbaine sur la commune de Lodève – demandes de subventions

Il est rappelé le programme d'étude de définition urbaine sur la commune de Lodève. Cette étude de définition urbaine porte sur une prospective sur la totalité du territoire communal et les communes environnantes avec une approche macro économique des projets. Elle a pour objectif :

- ✓ D'identifier et localiser les zones d'extension urbaine dans une logique de greffe avec le tissu ancien
- ✓ de mettre en cohérence les différents investissements pressentis sur la ville
- ✓ adopter une stratégie de développement durable
- ✓ de proposer des initiatives de réinvestissement urbain.

Les actions sont estimées à 60 000 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

Région LR :	20 000 €
C.G	20 000 €
CCL&L :	20 000 €

Adopté à l'unanimité

3) Aménagement de la Place des Aires à Soubès – demandes de subventions

La commune de Soubès souhaite aménager la Place des Aires. Le projet a été validé par le Conseil Municipal de la Commune.

Pour ce faire, il convient de faire des demandes de subventions.

La 1ère tranche du projet a été estimée par Atelier Sites à 280 000 € HT.

Le plan de financement du projet est le suivant :

CG34 :	95 000 €
Région LR :	40 000 €
CCL&L :	145 000 €

Adopté à l'unanimité

4) Aménagement des Espaces Publics des Rives – demandes de subventions

La commune de Les Rives souhaite aménager des espaces publics du centre du village. Le projet a été validé par le Conseil Municipal de la Commune.

Pour ce faire, il convient de faire des demandes de subventions. La 1ère tranche du projet a été estimée par Atelier Sites à 150 000 € HT.

Le plan de financement du projet est le suivant :

CG34 :	60 000 €
Région LR :	40 000 €
CCL&L :	50 000 €

Adopté à l'unanimité

XI – QUESTIONS DIVERSES

- Encaissement de chèques vacances

Madame la Présidente fait part de la nécessité d'accepter en paiement au camping des Vailhés le chèque-vacances. C'est un titre de paiement nominatif sécurisé et prépayé qui se présente sous forme de coupures de 10 € et 20 € pour régler les prestations de tourisme et de loisirs.

Pour cela, il convient de signer un dossier de conventionnement auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H30

Les membres du bureau